

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN848

présenté par

M. Jacques, rapporteur et M. Gassilloud

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la première phrase de l'alinéa 29 par les mots :

« des personnels militaires et civils ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision visant à rappeler que les enjeux de fidélisation et de rétention des compétences concernent bien évidemment les personnels civils de la Défense, au nombre de 65 000 environ.